



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 15/04/2021

Prodiges de la République : le jury récompense l'engagement et le sens du dévouement des jeunes.

Réuni le 23 mars dernier en préfecture, après délibération, le jury a désigné les lauréats de l'opération « Prodiges de la République ». Ils sont 10 jeunes, âgés de 18 à 25 ans, à avoir brillé par leur investissement au service de la population au sein du département des Vosges.

Lancée par Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, en charge de la citoyenneté, par circulaire en date du 14 décembre 2020, l'opération « Prodiges de la République » vise à récompenser celles et ceux ayant démontré, à l'occasion de la crise sanitaire ou dans un autre contexte, d'un sens du dévouement particulier pour la communauté.

Ces engagements forts, inscrits dans une logique altruiste et désintéressée, peut concerner des actions diverses telles que confectionner des masques pour le voisinage, donner de son temps à l'hôpital, faire les courses pour une personne âgée, tenir une épicerie solidaire ou bien s'engager dans la lutte contre les violences faites aux femmes, par exemple.

Ainsi, pour le département des Vosges, 23 candidatures ont été proposées. 15 projets ont été retenus et examinés avec attention par les membres du jury, sous la présidence de Monsieur le préfet des Vosges. Parmi ces 15 projets, 10 d'entre eux, les plus remarquables, ont été désignés lauréats de cette première édition des Prodiges de la République.

En outre, le jury a invité Victoria Demange, figurant parmi les 10 lauréats, à représenter le département des Vosges lors d'une cérémonie prévue cet été au ministère de l'Intérieur.

Victoria Demange a effectué son service civique au sein de la coopération Monalisa Vosges et a épaulé les équipes pour mener l'identification de personnes âgées et la prise de contact téléphonique. Elle s'est investie pour mener des actions bénévoles et a souhaité devenir bénévole écoutante en plus de sa mission de volontariat. Elle accompagne une personne âgée qui vit à son domicile à Thaon-les-Vosges avec des enfants éloignés qu'elle ne peut voir qu'en visio.

Des diplômes seront transmis par la préfecture à l'ensemble des lauréats. Victoria Demange recevra, quant à elle, lors de la cérémonie au ministère de l'Intérieur, un chèque de 500 euros à remettre à une association de son choix.

Yves Séguy, préfet des Vosges, et l'ensemble des membres du jury saluent et félicitent les lauréats pour leur engagement.

Liste des 10 candidat(e)s lauréats :

AIGUIER Marine (23 ans) - LE SYNDICAT
BOUQUOT Annaëlle (19 ans) - ELOYES
BOURI Imène (18 ans) - ÉPINAL
DEMANGE Victoria (24 ans) - ÉPINAL
DOS REIS Jules (18 ans) - MONT-LES-NEUFCHATEAU

DUFLAUT Thomas (18 ans) - RAMBERVILLERS
ETIENNE Adam (25 ans) - GERBAMONT
SAUFFROY Noémie (21 ans) - CHANTRAINE
SCHEYDER Elodie (21 ans) - PLAINFAING
VILLEMINEY Justine (21 ans) - UXEGNEY

Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr
prefet.vosges/@prefet88

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

